

# LA LANCETTE CANADIENNE,

## JOURNAL MEDICO-CHIRURGICAL.

ON NE PEUT ÊTRE RÉELLEMENT MÉDECIN QU'À LA CONDITION DE TRAVAILLER TOUJOURS.—(VELPEAU).

REDACTEUR,  
J. L. LEPROHON, M. D.

MONTRÉAL, 1<sup>er</sup> JUIN, 1847.

IMPRIMEURS,  
(LOVELL, ET GIBSON.

### SOMMAIRE.

**PATHOLOGIE INTERNE:** Leçons cliniques sur les maladies de la peau: Médications antimoniales et sulfureuses, par Devergie. — **PATHOLOGIE EXTERNE:** Considérations générales sur l'opération de la castration: Modifications dans le procédé opératoire, par Baudens. — **EDITORIAL:** De l'association des médecins en Canada. — Bâtimens en quarantaine. — Convocation médicale à Philadelphie. — Bureau sanitaire de Montréal. — Réception des élèves au Collège McGill. — Pharmacie centrale. — Aux abonnés. — **CORRESPONDANCE MÉDICALE:** Sur le charlatanisme, par S. F. McMahon. — **OBSTÉTRIQUE:** Accouchement (Embryotomie et nouvelle méthode de version dans un cas d'), par Pluskal. — Apoplexie utéro-placentaire (obs. d., qui a nécessité la provocation de l'accouchement prématuré) par Edwards. — Absès de Poyaire (obs. d., ouvert spontanément à l'extérieur), par Montgommery. — **REVUE THÉRAPEUTIQUE:** Emploi de l'Élixir de propriété contre l'éclampsie des enfans, par Gaussail. — Sur le traitement de la toux périodique nocturne des enfans, par Behrend. — Traitement de la syphilis constitutionnelle chez les enfans à la mamelle.

### PATHOLOGIE INTERNE.

#### LECONS CLINIQUES SUR LES MALADIES DE LA PEAU.

##### MÉDICATIONS ANTIMONIALES ET SULFUREUSES.

PAR M. DEVERGIE.

Nous avons parlé dans la leçon précédente (voir notre dernier numéro) de la médication arsenicale, la plus importante, sans contredit, des médications internes que l'on oppose aux affections squameuses. Pour compléter ce que nous avions à dire de ces médications, il nous reste à parler de la médication antimoniales et de la médication sulfureuse.

**Médication antimoniales.**—Il y a deux manières d'administrer les préparations antimoniales. La première consiste à les donner en pilules. Les pilules antimoniales connues sous le nom de pilules de Plummer sont composées de calomel et de soufre doré d'antimoine, parties égales, unis entre eux, au moyen d'un extrait de gomme. Elles contiennent 1 grain ou 2 centigr. de chacune de ces substances. On en fait prendre de deux jusqu'à six par jour. Je répéterai d'ailleurs, à l'égard des pilules antimoniales, ce que j'ai dit des pilules arsenicales: la forme pilulaire est pour l'une comme l'autre de ces médications, une mauvaise préparation à cause de l'insolubilité des substances qui entrent dans la composition des pilules. Tout composé insoluble étant peu facilement absorbé, est beaucoup moins certain dans ses effets. Aussi de toutes les préparations antimoniales, celle à laquelle je donne la préférence est l'émétique, qui est la plus soluble, et par conséquent la plus apte à pénétrer en totalité dans le système circulatoire.

Voici de quelle manière j'administre ce médicament: Je prescris un mélange composé d'un demi-grain (25 milligr.) d'émétique, et de 36 grains à 1 gros de crème de tartre; ces deux substances étant à l'état pulvérulent, je les fais prendre incorporées dans des confitures ou dans du pain à chanter, avec un demi-verre d'eau sucrée. Ce qu'il y a de remarquable dans cette manière d'administrer ces deux substances, c'est qu'elles ne produisent, en général, ni de vomissement, ni même de nausées; à peine donnent-elles lieu à quelques garde-robes. Les malades tolèrent ce médicament avec une surprenante facilité. A peine quelques-uns ont-ils quelques envies de vomir les premiers jours; d'autres ont une selle liquide une fois toutes les vingt-quatre heures. Les effets de l'émétique ainsi administré ne vont pas ordinairement au-delà. Du reste, s'il arrivait que quelques malades il survint des vomissements, et que ces vomissements fussent assez persistans pour les fatiguer, il faudrait évidemment supprimer ce remède; mais les cas de ce genre, je le répète, sont fort rares et tout-à-fait exceptionnels. Le traitement par l'émétique dure ordinairement deux mois. Son effet est d'autant plus assuré qu'il est mieux toléré; car ce n'est pas comme évacuant qu'agit l'émétique ainsi administré, mais à la manière des médicaments dits altérans.

**Médication sulfureuse.**—Celle-ci est beaucoup moins active que les précédentes; elle peut être employée soit à l'extérieur, en bains ou en frictions de la manière qui sera indiquée plus tard, soit à l'intérieur.

Cette médication ne jouit, en général, que d'une assez médiocre efficacité. Il est d'observation depuis longtemps que les maladies squameuses guérissent mal aux eaux sulfureuses. Dans quelques cas seulement, elles paraissent avoir eu de bons effets.

**Traitement externe.**—La médication externe se compose

d'une foule de moyens différens, d'où l'on peut déjà conclure en général à leur peu d'efficacité comme guérison complète de l'affection. On a d'abord préconisé pendant long-tems les préparations sulfureuses; mais l'expérience a appris qu'elles réussissent rarement. La méthode qui compte le plus de succès sans contredit est celle qui consiste dans l'administration du goudron associé aux bains. Voici de quelle manière on procède à l'emploi de ce moyen.

**Pommade au goudron.**—On fait faire matin et soir une onction sur la peau avec la pommade au goudron, dans laquelle on fait entrer successivement 1 once d'axonge pour 20 grains de goudron; puis 1 once, puis 5, 2½, et enfin ½ gros seulement quand on arrive à la fin du traitement.

Dans la forme chronique, on emploiera d'abord la pommade au vingtième pour exciter un peu le derme et lui donner du ton. Le malade devra toujours coucher dans la même chemise et dans les mêmes draps, et cela pour deux causes: la première tirée de l'économie, la seconde de ce que le linge s'imbibant toujours d'une certaine quantité du médicament forme une sorte d'atmosphère continue salutaire autour du malade.

La pommade au quarantième et même au cinquantième doit être réservée pour la fin du traitement de la forme aiguë. Chaque sorte de pommade s'emploie pendant quinze jour, un mois et même quelquefois six semaines. Ces pommades ont la propriété de détacher les squammes, d'affaiblir la peau et de diminuer l'enfermement. Mais avant que la peau ne revienne à son niveau, on aperçoit autour de la plaque une ligne blanche qui n'est autre chose que la décoloration de la partie la plus extérieure de cette plaque. Cette ligne est un signe assuré que la maladie cédera à l'emploi du goudron. Si, au contraire, cette ligne ne paraît pas après un certain tems d'emploi de la méthode, on peut prédire que la maladie sera rebelle au traitement. Lorsque cette ligne s'est formée, on voit la peau revenir peu à peu à son niveau et à sa coloration naturelle. Dans les variétés de psoriasis, appelées *circuits, diffusa, gyrata, orbicularis*, ce n'est point à la circonférence de la plaque que paraît d'abord la décoloration de la peau, c'est au contraire par le centre qu'elle commence. Ici donc la guérison est excentrique, c'est-à-dire qu'elle marche du centre à la circonférence.

La pommade au goudron peut quelquefois produire des accidens secondaires. Ainsi, après un emploi assez prolongé de cette pommade, on peut voir s'élever sur la peau des papules rouges de la grosseur et de la forme d'une lentille. Mais il n'existe point de squammes, et ces papules sont toujours bien séparées. Elles se montrent sur les lieux où existaient les plaques de psoriasis. Il faut dans ce cas suspendre l'emploi de la pommade; on la remplace alors par de l'axonge fraîche.

On a préconisé le goudron pur comme guérissant plus promptement, mais il peut donner lieu à une surexcitation de la peau, qui aggraverait encore la maladie. En outre, les pommades au goudron ne sont bonnes que lorsque l'incorporation est parfaite, et pour cela il faut qu'elles soient préparées à chaud.

**Pommades alcalines.**—Viennent en seconde ligne les pommades alcalines, dont la plus usuelle, la pommade au carbonate de soude, est ainsi composée:

Axonge,..... 1 once.  
Carbonate de soude,..... 36 grains.

On met jusqu'à 1 et même 2 gros de carbonate de soude, selon que l'on veut donner une plus grande énergie d'action à la pommade. Le carbonate de soude doit être préféré au carbonate de potasse, et encore faut-il le dissoudre dans un peu d'eau avant de l'incorporer à l'axonge. Pour rendre ce traitement plus efficace, on doit prescrire en même tems des bains alcalins.

Les pommades alcalines ne sont pas aussi usitées que les pommades au goudron. Cependant, on les voit quelquefois guérir des psoriasis qui avaient résisté à l'emploi de la pommade de goudron. Il en est même qui ne cèdent qu'à l'emploi de l'axonge. Chez les enfans, par exemple, on fera généralement bien d'employer l'axonge seule, ou de ne faire usage, du moins, que d'une pommade très faible.

**Pommade au précipité blanc.**—On emploie encore la pommade au précipité blanc ou de protochlorure de mercure. On y met 36 grains, 1 et enfin 1½ gros de précipité pour 1 once d'axonge. Ces pommades comptent des succès assez nombreux, mais elles ont l'inconvénient de causer quelquefois un ptyalisme qui force à en suspendre l'emploi. C'est surtout lorsque les surfaces affectées sur lesquelles on les applique sont étendues, qu'elles ont cet inconvénient.

**Pommade au calomel.**—La pommade au calomel ne donnant pas ou presque pas lieu à la salivation, est préférable sous ce rapport à la précédente; aussi la donne-t-on

plus fréquemment à la dose de 1 gros de calomel joints à 9 grains de camphre pour 1 once d'axonge.

**Bains.**—On donne en même tems les bains de vapeur ou les bains alcalins; mais les premiers doivent être préférés à cause de leur action exsudative sur la peau, qu'ils préparent ainsi à recevoir la pommade avec plus d'effet.

Il y a deux sortes de bains de vapeur: ceux que l'on donne en boîte, et ceux qui se prennent dans une étuve. Dans l'un et l'autre, la vapeur doit être produite sous l'influence d'une pression assez considérable pour pouvoir conserver sa température. On les donne ordinairement à 32 degrés, mais ils peuvent être supportés jusqu'à 37 degrés centigrades.

Les bains que l'on donne en boîte ont l'inconvénient de ne point permettre au malade de respirer la vapeur et de causer assez souvent des congestions cérébrales; aussi doit-on leur préférer les bains en étuve.

On peut donner aussi tous les deux jours des bains alcalins, dans lesquels on fera entrer de 250 grammes à 500 grammes de carbonate de soude pour 12 seaux d'eau. On y ajoute quelquefois, dans l'intention de rendre en même tems ces bains toniques, du sel marin, et de la gélatine quand on veut leur donner des propriétés émoullentes.

Il nous reste maintenant à parler du choix des différentes méthodes de traitement que nous venons d'exposer et de leurs indications spéciales.

**Choix des méthodes de traitement.**—Pour faire un choix entre les diverses méthodes de traitement que nous venons d'exposer, il faut, en thèse générale:

1° Savoir si la maladie est ou non héréditaire. Si elle est héréditaire, quel que soit le traitement auquel on ait recours, il est très rare que le résultat en soit complet.

2° Il faut avoir égard à la constitution du malade. S'il est fort, bien constitué, on ne doit pas craindre d'avoir recours aux méthodes perturbatrices; dans les autres cas, si la constitution est mauvaise, il faudra s'en abstenir.

3° Il faudra s'enquérir si la maladie se montre pour la première fois, si elle date de plusieurs années, et si c'est une récidive, combien de fois déjà la maladie a récidivé. Si elle n'a pas été encore traitée, on devra faire tous ses efforts pour en obtenir la guérison radicale; mais si elle a été traitée, il faut s'attendre à la voir reparaitre. On ne devra pas moins s'efforcer de la dissiper, et c'est particulièrement le cas de recourir au traitement externe.

Il y a à cet égard une grande différence à établir entre le traitement interne et le traitement externe. Toutes les fois qu'il s'agit d'un psoriasis ou d'une lèpre d'origine récente, surtout si le sujet est robuste et doué d'une constitution qui permette d'administrer le traitement interne (arsenical ou antimoniales), on peut espérer une guérison complète, mais à la condition que le malade, après le traitement, prenne le plus grand soin possible de sa peau. Si le sujet est faible, malade, d'une mauvaise constitution, il faut renoncer à employer le traitement interne.

En général, on devra doser les médicaments internes proportionnellement à l'âge des sujets. Dans la jeunesse, on donnera moyennement 12 gouttes de la liqueur de Fowler, par exemple, ou l'équivalent des autres préparations arsenicales; à trente ans, et chez les sujets robustes, on en donnera de 16 à 18 gouttes. Chez les sujets jeunes, délicats et faibles, c'est le cas d'employer la méthode hydrothérapique, qui a l'avantage de fortifier et de relever la constitution.

### PATHOLOGIE EXTERNE.

#### CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR L'OPÉRATION DE LA CASTRATION.

##### Modifications dans le procédé opératoire.

PAR M. BAUDENS,

Chirurgien en chef de l'Hôpital Militaire du Val-de-Grâce.

A la castration se rattachent des considérations importantes au triple point de vue de l'incision des tissus pour mettre à nu le testicule dégénéré, de la division de la tige séminale et du pansement.

**Incision des tissus.**—Les auteurs recommandent de commencer l'incision un peu au-dessus de l'anneau, et de la prolonger jusqu'au bas du scrotum. Nous repoussons cette manière de faire, dit M. Baudens; l'incision portée au-dessus de l'anneau inguinal ne serait rigoureusement indiquée que si la tige séminale était indurée, squirrheuse, s'il y avait indication d'en enlever le plus possible; mais ce cas constitue une rare exception, et cette exception devient elle-même fort souvent une contre-indication absolue de l'opération. Serait-ce pour snisr plus facilement le cordon que le conseil est donné? Nous verrons qu'il n'est pas nécessaire pour le bien fixer. Quant au danger de le voir fuir dans l'anneau, de manière à se dérober à toutes recherches, ce danger n'est point réel; il n'existe que